

ANNE LE HÉNANFF Députée de la 1ère circonscription du Morbihan



Edito

Drôle de période que ces 3 derniers mois à Paris ou sur le terrain !

Entre **une discussion sur la loi immigration qui nous a été volée** au sein du parlement à la suite de l'adoption d'une motion de rejet du texte par toutes les oppositions ;

Une mobilisation forte des agriculteurs sur tous les territoires pour exprimer un légitime mécontentement des conditions dans lesquelles ils exercent, des normes de plus en plus nombreuses et contradictoires, une loi Egalim non respectée par la grande distribution, les collectivités ou chez les industriels alors même que la souveraineté alimentaire est une priorité nationale ;

L'inscription de l'IVG dans la Constitution aura permis de s'apercevoir qu'en 2024 certains députés n'ont toujours pas intégré la loi VEIL et s'opposent toujours fermement à cette évolution, laissant penser que les femmes ne sont pas libres de disposer de leur corps ;

Une période de remaniement interminable qui a mis en souffrance bien des personnes durant plus de 3 semaines : Ministres ou Secrétaires d'Etat pressentis sur le départ, suppléants devenus députés attendant le verdict d'un retour vers leur fonctions passées, collaborateurs des ministères ou de députés s'attendant à être remerciés du jour au lendemain.

La période des vœux au plus près des habitants et des élus locaux aura été dense et riche sur la circonscription. J'ai tenu à être très présente aux vœux des institutions et notamment des acteurs de la justice (tribunaux judiciaire, prud'hommal ou de commerce) qui exercent en manquant de moyens humains et financiers, alors même que le nombre de faits de délinquance ne cessent de s'accroître dans la juridiction de Vannes. **Je resterai très attentive à leurs préoccupations et leurs besoins.** Ils contribuent largement à la sécurité publique et au bon climat local.

Dans le contexte d'inflation et de crise que nous connaissons, **je reçois malheureusement de plus en plus d'habitants à ma permanence qui évoluent dans des conditions de vie dégradées. Je reste à leur écoute et tente par mon réseau de les accompagner au mieux.**

Je resterai mobilisée en 2024 pour notre territoire dans mes actions locales comme nationales.

Vous pouvez compter sur moi !

Rapport sur les défis de la cyberdéfense

Le 17 décembre dernier, en commission de la Défense, mon collègue Frédéric Mathieu et moi-même avons présenté **les conclusions de notre rapport sur « les défis de la cyberdéfense »**.

Au terme de 25 auditions et plusieurs déplacements, nous avons identifié **6 défis** – la gouvernance, les ressources humaines, le juridique, le capacitaire, le prospectif et la transparence – et formulé **35 recommandations**.

LISTE DES RECOMMANDATIONS DES RAPPORTEURS

Le défi de la gouvernance : adapter l'organisation de la cyberdéfense de l'État pour une nation cyber résiliente

- 1/ Repenser la gouvernance selon une approche globale et plus lisible pour renforcer la résilience de la Nation ;
- 2/ Renforcer les relations entre l'ANSSI et les armées en cas de crise cyber majeure dans le secteur civil ;
- 3/ Pouvoir faire bénéficier aux entités du secteur civil (collectivités territoriales et leurs établissements publics, établissements de santé et OIV/OSE) des savoir-faire des armées en cas de crise cyber majeure ;
- 4/ Instaurer l'obligation de diligenter, à intervalles réguliers, des « contrôles techniques » en cybersécurité aux collectivités territoriales et leurs établissements publics ainsi qu'aux établissements de santé, notamment en lien avec le ministère de l'Intérieur et le COMCYBER-MI (ex-COMCyberGEND) et sous la responsabilité des préfets de zones de défense et des préfets de région ;
- 5/ Poursuivre le mouvement de décentralisation des compétences en matière de cyberdéfense au sein des trois armées ;
- 6/ Augmenter les effectifs du CERT de l'ANSSI ;
- 7/ Renforcer l'éducation à la cybersécurité à l'école en vue de diffuser une culture de l'hygiène numérique au sein de la population à même de contribuer à la cyber-résilience de la Nation ;
- 8/ Élaborer une feuille de route précise pour renforcer la féminisation des agents numériques et cyber de l'État afin d'élargir le vivier de compétences et de talents ouvert au recrutement ;
- 9/ Élaborer une stratégie spécifique pour renforcer la cybersécurité dans les DROM-COM ;
- 10/ Encourager les armées à participer davantage aux exercices internationaux et en organiser à destination de nos partenaires ;
- 11/ Augmenter la formation en préparation opérationnelle par la réalisation d'exercices en conditions réelles (par exemple dans une centrale électrique), tant en interne que dans le cadre de coopérations bilatérales avec des États alliés.

Le défi des ressources humaines : recruter, former et fidéliser

- 12/ Renforcer les dispositifs de recrutement des agents cyber par la voie de l'apprentissage ;
- 13/ Décliner la feuille de route relative à la féminisation des agents cyber de l'État pour le ministère des Armées ;
- 14/ Encourager les parcours croisés au sein des services de l'État pour mieux fidéliser les agents cyber ;
- 15/ Assurer un suivi du mécanisme prévu à l'article 42 de la LPM 2024-2030 ;
- 16/ Développer l'offre de formation dans les établissements d'enseignement supérieur, au-delà des grandes écoles ;
- 17/ Augmenter le nombre de réservistes de cyberdéfense au sein des trois armées.

Le défi juridique : sécuriser les actions de nos armées par le droit

- 18/ Veiller à la prise en compte des spécificités des actions des armées dans le cyberspace dans le processus d'élaboration des normes ;
- 19/ Réfléchir aux voies juridiques envisageables pour mieux encadrer le recours aux réseaux sociaux des personnels du ministère des Armées ;
- 20/ Mieux encadrer le processus d'exportation des biens à double usage dans le domaine cyber, et singulièrement des armes cyber offensives et des logiciels à base d'intelligence artificielle dans le domaine informationnel ;
- 21/ Procéder à une évaluation juridique pour déterminer notre capacité à répondre par notre corpus juridique national et international actuel au mercenariat dans le domaine de la cyberdéfense.



Le défi capacitaire : doter nos armées de capacités techniques pour faire face aux menaces

- 22/ Limiter au strict nécessaire le recours aux solutions étrangères dans les systèmes d'armes ;
- 23/ Élaborer une feuille de route pour réduire l'empreinte des GAFAM au sein du ministère des Armées ;
- 24/ Explorer la piste d'un recours plus accru aux systèmes d'exploitation et aux logiciels libres ;
- 25/ Fixer des critères de cybersécurité aux entreprises de la BITD et leurs sous-traitants pour l'obtention de marchés publics ;
- 26/ Encadrer de manière très stricte les relations entre le ministère des Armées et les entreprises qui vendent des armes cyber offensives ;
- 27/ Poursuivre la feuille de route relative à la défense en profondeur ;
- 28/ Accélérer la feuille de route relative à l'hébergement informatique en nuage ;
- 29/ Élaborer une feuille de route dressant des alternatives aux systèmes d'exploitation et logiciels de type SaaS ;
- 30/ Se doter de moyens de sauvegarder les données de l'ensemble des acteurs de la BITD et des OIV et OSE dans des clouds souverains.

Le défi prospectif : préparer les armées aux ruptures technologiques de demain

- 31/ Poursuivre la politique d'investissement dans les technologies quantiques ;
- 32/ Procéder à une évaluation technique des coûts, moyens et délais nécessaires à la dotation d'un ordinateur quantique, en identifiant la capacité de la France à s'en doter en propre ou s'il y a nécessité d'un partenariat européen pour y arriver ;
- 33/ Explorer les opportunités offertes par l'intelligence artificielle et élaborer une feuille de route relative aux influences mutuelles entre l'intelligence artificielle et la cyberdéfense.

Le défi de la transparence : mieux associer le Parlement au suivi de la politique de cyberdéfense

- 34/ Associer davantage le Parlement au suivi de la politique de cyberdéfense des armées en matière de lutte informatique offensive et de lutte informatique d'influence ;
- 35/ Créer une commission parlementaire chargée du suivi de la politique de cyberdéfense de l'État dont les membres seraient autorisés à connaître des informations classifiées relatives à ladite politique.

Retrouvez le rapport en intégralité ici



Débat sur les accords de libre-échange



J'ai tenu à intervenir dans le cadre du débat sur « la position de la France concernant les accords de libre-échange », le 16 janvier dernier dans l'hémicycle, pour demander où en était **la ratification par la France de l'accord de protection des investissements entre l'Union européenne et le Vietnam (EVIPA)**.

Présidente du groupe d'amitié France-Vietnam, je sais les liens d'amitié de longue date qui nous unissent, c'est pourquoi il me semble essentiel que notre pays s'engage rapidement en faveur de cet accord important pour le développement des relations commerciales, des investissements et des partenariats avec le Vietnam.



HISTORIQUE



Inscription de l'IVG dans la Constitution

L'Assemblée nationale a largement voté, le 25 janvier dernier, l'inscription de l'IVG dans la Constitution. 50 ans après la loi Veil, **je suis fière d'avoir voté ce texte** si important car rien n'est jamais acquis et certains bancs semblent ne toujours pas avoir accepté la liberté des femmes de décider pour elles-mêmes !



Liberté de recourir à l'interruption volontaire de grossesse (vote solennel)

Renforcer la cybersécurité : « une nécessité vitale pour la nation »

Retrouvez le podcast sur la sécurité des données dans l'espace numérique auquel j'ai participé au studio de POL/N, avec Maître Alexandra Iteanu, avocate spécialisée, Julien Pillot, économiste chercheur, et Jean-Noël de Galzain, président d'Hexatrust.



Question d'actualité au Gouvernement : les effets de bords de Ma PrimeRenov' 2024

Lors de la séance de questions d'actualité au Gouvernement le 24 janvier dernier, **j'ai interrogé M. Christophe Béchu, ministre de la transition écologique et de la cohésion des territoires, sur les effets de bord de la nouvelle version du dispositif MaPrimeRenov' pour les TPE, PME et artisans** et particulièrement l'instauration de la nouvelle certification RGE « reconnue garant écologique ».

En effet, lors de ma rencontre fin 2023 avec une dizaine de chefs d'entreprise du Morbihan membres de la CAPEB, j'avais été alertée sur un certain nombre de sujets locaux, mais également nationaux dans un contexte de crise du secteur et de transition énergétique et écologique.

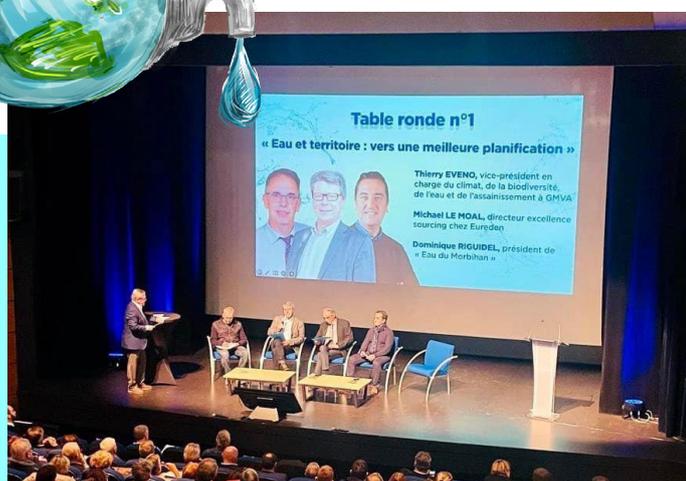
Je me réjouis que le ministre se soit engagé à ouvrir rapidement une concertation des acteurs de la filière autour des propositions qu'elle a formulées.



Retour sur le colloque « L'eau, une ressource à partager »

Le colloque « L'eau, une ressource à partager », organisé à mon initiative a rassemblé fin novembre à Vannes des intervenants de qualité qui ont échangé, débattu et partagé leur connaissance et expertise sur l'eau, un bien commun et précieux.

Ce débat ouvert et constructif est stratégique pour la Bretagne. J'ai eu le plaisir d'accueillir un public de 200 personnes attentifs aux 2 sujets proposés sur les tables-rondes: la gestion de l'eau et la planification de son utilisation.



Thierry Burlot, expert national de l'eau et président du bassin Loire-Bretagne a été le grand témoin de cette soirée.

C'est essentiel que nous anticipions les enjeux autour de l'eau avec tous les acteurs concernés (élus, syndicats d'eau, agriculteurs, industriels et associations environnementales ...). C'est ensemble que nous devons faire des choix dans notre intérêt commun. 3 enjeux doivent guider nos réflexions quel que soit notre niveau de décision : la solidarité, le partage et la responsabilité.

Ce colloque était une première étape ! Nous poursuivrons à l'avenir nos échanges et je suis convaincue que de nos échanges sortiront des amendements dans l'intérêt de la Bretagne à l'approche d'une grande loi sur l'eau.

En circonscription

Aux côtés des agriculteurs de la circonscription

Sur le terrain avec des élus du département en soutien aux agriculteurs sur un barrage proche de Nivillac sur la RN165.

Après les annonces du Premier Ministre Gabriel Attal, je souhaite pouvoir :

→ Vérifier la parution rapide des décrets au niveau national ;

→ Faire respecter la loi Egalim que ce soit auprès des industriels ou de la grande distribution, dans le Morbihan en relation avec le Préfet, accentuer les contrôles et émettre des sanctions en cas de manquement ;

→ Oeuvrer pour imposer au niveau national le respect par les coopératives, les industries laitières, les grands distributeurs d'un prix d'achat décent pour que les agriculteurs puissent vivre de leur travail ;

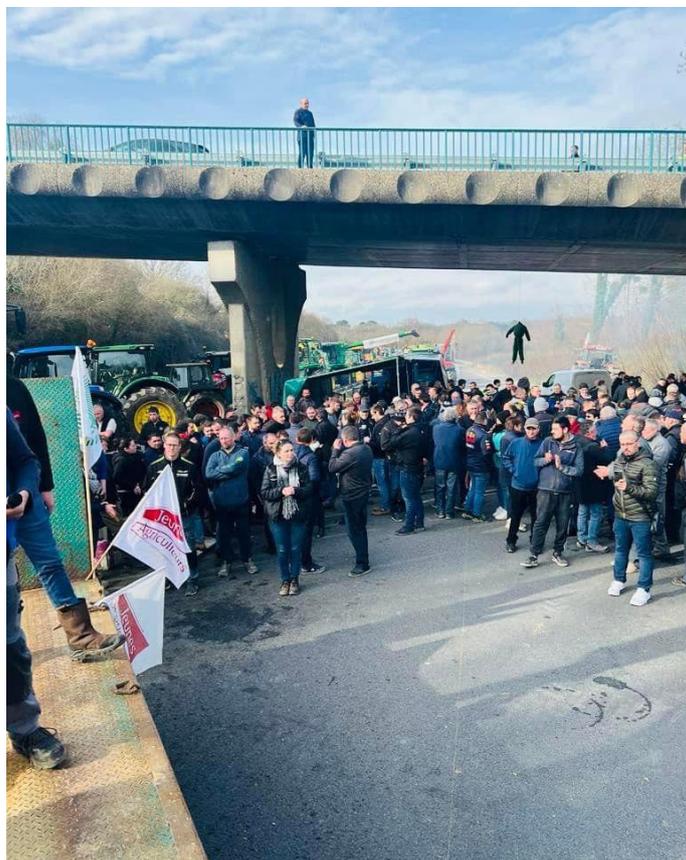
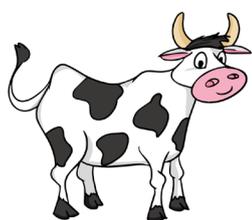
→ Défendre auprès du ministère leurs attentes que ce soit sur les IED, les prairies permanentes, ou encore le phyto ;

→ Oeuvrer pour 1 allègement des contrôles et des paperasses qui les empêchent de faire ce qu'ils aiment : élever, produire et cultiver.

Visite d'une exploitation laitière à Saint-Avé

Le 8 décembre, j'ai également rencontré les Jeunes agriculteurs du Morbihan dans l'exploitation de son Président, Johann Conan, à Saint-Avé. Producteurs de lait ou éleveurs, ces jeunes exploitants ont insisté auprès de moi sur la lourde charge mentale qu'ils subissent du fait des trop nombreux contrôles administratifs et des dossiers à remplir.

Ils regrettent de ne pouvoir exercer leur métier comme ils l'entendent pour nourrir la France alors même que nous défendons la souveraineté alimentaire pour notre pays.



Bonne et heureuse année 2024 à toutes et tous !



Je me suis prêtée tout au long du mois de janvier aux traditionnels vœux dans de nombreuses communes. L'occasion de souhaiter une bonne année aux habitants, aux acteurs du territoire ainsi qu'aux élus de la circonscription.

En cette période troublée au niveau mondial où l'inquiétude est palpable dans un monde qui bouge, les messages que j'ai pu partager avec chacun se sont concentrés sur notre besoin de protéger et préserver l'environnement exceptionnel dans lequel nous avons la chance de vivre tout en mettant en œuvre les actions pour accueillir dans les meilleures conditions les nouveaux arrivants. **Les enjeux sont énormes mais je sais que les élus locaux sont à même de relever tous ces défis**, que ce soit au niveau de la protection de l'environnement et de la biodiversité, du logement, de la mobilité ou encore des services à la population.

Le mois de janvier m'aura également permis de saluer et soutenir l'engagement des administrations publiques, des chambres consulaires, des institutions qui chaque jour œuvrent pour servir les morbihannaises et les morbihannais.



Rencontres avec les élus de 2 communes de la circonscription: Noyal-Muzillac et Ambon

J'ai poursuivi mes échanges avec les équipes municipales de ma circonscription, cette fois sur le canton de Muzillac, à Ambon et Noyal-Muzillac.

Ces rencontres sont précieuses puisqu'elles me permettent de prendre connaissance des projets portés par les équipes que je pourrai soutenir pour l'obtention de financements et d'accords administratifs. C'est également le moyen de mesurer au plus proche du terrain les problématiques ou les défis auxquels les élus sont confrontés : logement, loi ZAN ou loi littorale, mobilité, sécurité, agriculture, accès aux soins.

C'est toujours un immense plaisir de discuter et échanger avec les élus de la circonscription. Merci à eux pour le temps qu'ils me consacrent !





Visite à l'école primaire Les Korrigans pour le Parlement des Enfants



Chaque année, un concours est proposé aux écoles primaires des départements dans le cadre du Parlement des Enfants. **Cette année, c'est le sujet de l'accès au sport pour tous les enfants qui est au centre des discussions** de la classe d'Aurélien Guillo, enseignant de l'école primaire Les Korrigans de Sarzeau. Cette école est en effet candidate au concours et je suis venue leur expliquer la vie d'une députée au sein de l'Assemblée nationale. Les citoyens en herbe se sont montrés curieux et enthousiastes. Les questions ont fusé sur le fonctionnement du Parlement mais aussi sur ma vie au quotidien. Je leur souhaite plein succès dans ce concours et je leur donne rendez-vous en juin à Paris au cœur du Palais Bourbon !

Bravo à eux pour leur enthousiasme et leur engagement!

 [Lire l'article](#)

Colloque sur la cybersécurité et la protection des données à l'ENSIBS

Sur invitation de l'Université Bretagne Sud, j'ai pu intervenir au colloque consacré à «la protection des données et la souveraineté nationale à l'heure de l'Intelligence Artificielle» à l'ENSIBS de Vannes.

Après l'introduction de Virginie Dupont présidente de l'UBS, j'ai partagé avec les élèves ingénieurs de l'ENSIBS ma vision des enjeux de protection des données dans un environnement de plus en plus ouvert. La cybersécurité des systèmes d'informations et la souveraineté numérique sont les garants d'un cadre protecteur de la vie privée et du patrimoine informationnel des entreprises et des collectivités territoriales.

C'est une chance pour notre territoire d'accompagner une université morbihannaise à la pointe sur les sujets du numérique et de la data.

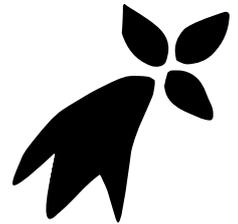


3ème RIMa en exercice BARR AVEL



Le 24 novembre, **120 militaires du 3ème de Marine étaient mobilisés pour l'exercice amphibie BARR AVEL dans le Golfe du Morbihan**. De jour comme de nuit, avec plus de 10 vecteurs nautiques employés, les Marsouins nous ont rappelé que si leur régiment appartient bien à l'Armée de terre, ils sont nativement liés à la mer.

Cet exercice de grande ampleur s'est clôturé en plein cœur du port de Vannes en présence des élus et de nombreux badauds fascinés par leur professionnalisme et les moyens employés sous et sur la mer. Fiers de nos Marsouins !



« Vis ma vie » à l'EHPAD Les Maisons du lac, à Vannes

Le 20 novembre dernier, sur proposition de la CFDT et accompagnée par les cadres du CHBA, j'ai passé une journée au cœur des services de l'Ehpad vannetais « Les maisons du lac ».

L'objectif était de vivre en immersion aux côtés des soignants mais également d'approcher au plus près la vie quotidienne des résidents.

De la toilette en chambre, au repas en commun ou encore à la séance de psychomotricité, j'ai pu me rendre compte des besoins de ces unités et du niveau de technicité des personnels, quelle que soit leur fonction : agents de services hospitaliers, aides-soignantes, infirmiers, médecins, psychologues, personnel administratif

L'hôpital et plus encore les unités de personnes âgées dépendantes ont besoin de ressources humaines et de budget pour voir aboutir leurs projets.

Merci à chacun pour l'accueil et le partage !



Visite du Garde des Sceaux à Vannes

Aux côtés du Maire de Vannes, David ROBO et du Préfet du Morbihan, j'ai accueilli le Garde des Sceaux, **Eric DUPOND-MORETTI sur le terrain qui accueillera en 2027 la future prison de Vannes** au quartier du Chapeau Rouge.

Les travaux démarreront en 2025. L'établissement pénitentiaire accueillera 550 détenus et 380 agents de la pénitencière et 20 policiers supplémentaires. Ce projet a vocation à remplacer l'actuelle prison obsolète située en centre-ville et générera d'importants effets positifs pour le tissu économique local.

Cette nouvelle prison s'inscrit dans le cadre du plan gouvernemental de création de 15.000 nouvelles places de prison.

Le Ministre est reparti enthousiaste des éléments présentés par les équipes techniques de la ville et nous a donné rendez-vous pour la pose de la première pierre !

POUR PRENDRE UN RENDEZ-VOUS

Anne Le Hénanff

Députée du Morbihan

Membre de la commission de la Défense

Conseillère municipale de Vannes

PERMANENCE

21, rue Thiers

56000 VANNES

☎ 02. 97. 44. 59. 42

ASSEMBLÉE NATIONALE

126, rue de l'Université

75007 PARIS

☎ 01. 40. 63. 17. 46

✉ anne.lehenanff@assemblee-nationale.fr

SUIVEZ MON ACTUALITÉ

📘 @ALehenanff

📷 alehenanff

🐦 @ALehenanff

👤 Anne Le Hénanff

**Inscrivez-vous à ma
newsletter**